

PRÉFÈTE DE LA VIENNE

Direction départementale de la cohésion sociale Pôle Égalité des chances et accès aux droits Service Politiques sociales du logement

Affaire suivie par : Vincent Caumont Courriel : vincent.caumont@vienne.gouv.fr

Téléphone: 05 49 18 57 27

Poitiers, le 28 février 2018

Objet : recommandation de Mme Sandrine MANGUY

J'ai encadré Sandrine MANGUY pendant 6 mois du 1^{er} septembre 2017 au 28 février 2018.

Mme MANGUY était employée en tant que vacataire à la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), au sein du service Politiques sociales du logement.

Elle a assuré le secrétariat de la Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (Ccapex), instance qui se réunit mensuellement et qui regroupe de nombreux acteurs : État, Département, Caisse d'allocations familiales, Fonds de solidarité pour le logement, bailleurs sociaux, chambre départementale des huissiers de justice, associations, etc. Le secrétariat inclut, au-delà de l'organisation des séances, un travail d'instruction important pour sélectionner les situations qui seront examinées. En raison du départ non remplacé d'une collègue, je lui ai confié ensuite, à partir de décembre, l'instruction de demandes de logement social au titre du contingent préfectoral dans le cadre d'un dispositif transitoire.

Durant toute la période où Mme MANGUY a exercé à la DDCS, j'ai pu apprécier ses remarquables capacités d'adaptation et d'initiative. Elle est intervenue dans un contexte particulier de refonte des processus dans le cadre de l'actualisation du règlement intérieur de la Ccapex. Dès son arrivée, elle a dû rapidement assumer la préparation de la commission tout en s'inscrivant dans un cadre en pleine évolution. Elle a su proposer des solutions et des outils (modèles de courriers, tableaux de bord, fiche de procédure détaillée, rétroplanning) pour mettre en œuvre concrètement les nouvelles dispositions de la Ccapex, posture qu'elle a également adoptée concernant la mise en place du dispositif transitoire de la gestion du contingent préfectoral. Je considère qu'elle a été un élément essentiel de la réussite de ces deux démarches importantes pour le service.

Aussi, je n'ai pas hésité à lui confier le compagnonnage de deux collègues amenés à la remplacer à l'issue de sa vacation. Elle s'est parfaitement acquittée de cette fonction et les deux collègues en question m'ont témoigné de leur reconnaissance à son égard.

Mme MANGUY est dynamique et efficace. Elle est rigoureuse dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées, rapidement autonome et elle sait rendre compte lorsque cela est nécessaire. Organisée, elle a su faire face à la fois aux contraintes de délais inhérentes à l'organisation d'une commission mensuelle et à une charge de travail importante.

Je ne peux donc que la recommander. Ses compétences transversales lui permettront de s'adapter à de nombreux domaines et contextes.

Le responsable du service Politiques sociales du logement.

Vincent CAUMONT